

<ul style="list-style-type: none"> o Le dimanche 31 mars 2013 o 2 réunions 	Natathlon – Plot 2	<ul style="list-style-type: none"> o à St Paul (FDM)
<ul style="list-style-type: none"> o catégories : F & G 12 et 13 ans (2001 et 2000) 		
<ul style="list-style-type: none"> o plage d'engagement sur Extranat : du 18/03/2013 au 26/03/2013 o publication des engagés : 27/03/2013 		

- **Type de compétition :** Compétition d'animation
- **Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de du comité avec l'outil ExtraNat pocket.
- **Intégration des résultats sur site web:** gérée par le comité et/ou la FFN via ExtraNat.
- **Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
- **Date et horaire de la réunion technique :** dimanche 31 mars 2013 à 8h45.
- **Équipements :** Bassin de 25 m ; 5 couloirs dans sa configuration pour la compétition ; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; Local antidopage ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)
- **Médical :** Présence d'un médecin de compétition.
- **Communication :** à la charge du comité : presse écrite, site internet.
- **Détail des épreuves :**
 - Benjamins 1^{ère} année : 6 épreuves : 50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon et 200 4 nages (classement au temps)
 - Benjamins 2^{ème} année : 6 épreuves : 50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon et 400 4 nages (classement au temps)
- **Jury :** Le jury est constitué par le comité selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au mardi 26 avril 2013.
- **Mode de qualification :** nageuses et nageurs âgés de 12 et 13 ans, nés en 2001 et 2000.
- **Modalité d'engagements :** un nageurs ne peut être engagé que sur 3 épreuves maximum, au choix suivant le programme.
Les modifications d'engagements ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.
- **frais d'engagements :** 2,50 € par épreuve
- **Pénalités :**

- **forfait non déclaré** : 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

- **Récompenses** : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge
- **Transmission et publication des résultats** : compétition traitée par le comité
 - **Date de publication sur site Internet du comité** : Lundi 1er avril 2013
 - **Date limite de réclamation** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 8 avril 2013, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition
 - **Date de validation définitive** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

Programme et horaires
(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 31 mars 2013

OP : 8 h 15 – DE : 9 h 45	OP : 13 h 00 – DE : 14 h 30
1 - 400m nage libre garçons (B1)	9 - 400m nage libre filles (B1)
2 - 800m nage libre garçons (B2)	10 - 800m nage libre filles (B2)
3 - 50m dos filles	11 - 50m papillon garçons
4 - 50m dos garçons	12 - 50m papillon filles
5 - 50m brasse filles	13 - 50m nage libre garçons
6 - 50m brasse garçons	14 - 50m nage libre filles
7 - 200m 4 nages filles (B1)	15 - 200m 4 nages garçons (B1)
8 - 400m 4 nages filles (B2)	16 - 400m 4 nages garçons (B2)